



Affection de longue duree ou maladie pro?

Par **sev57100**, le **08/04/2016** à **15:00**

bonjour je suis actuellement en arret pour maladie pro pour tendinite de de quervain et suite a des examens complementaires on m'a diagnostiqué deux autres tendinites et une algoneurodystrophie depuis le 02/10/2015 declaree en attente de reponse de la secu j'ai eu une convocation avec le medecin de la secu et je vient de recevoir un mail me disant que je suis declaree en ald non exonerante ma question est la suivante peut on cumuler cet ald et une maladie pro et laquelle serait plus avantageuse pour moi en sachant que je suis au debut de l'algo et que mon medecin prevoit une operation de ma main gauche dans au moin 2 ans et il faudra ensuite que je me refasse operer de l'autre main ensuite